

# GÉOGRAPHIE PITTORESQUE ET MONUMENTALE DE LA FRANCE

DESCRIPTION DU SOL  
CURIOSITÉS · MONUMENTS  
COSTUMES · CARTES DES  
DÉPARTEMENTS

PAR  
CH. BROSSARD

Gravé et imprimé par Gillot, 79, rue Madame

Paris

Paris

E. FLAMMARION, ÉDITEUR

PARIS — 26, Rue Racine, 26 — PARIS

# PLAN DE LA PUBLICATION



## LIVRAISONS PARUES

### Tome I. — FRANCE DU NORD

PROVINCES	DÉPARTEMENTS	N° des livraisons
Île-de-France	Seine	1 à 7
	Seine-et-Oise	8 à 10
	Seine-et-Marne	11 à 15
	Oise	14 à 15
	Aisne	16 à 17
Picardie	Somme	18 à 20
Artois	Pas-de-Calais	21 à 25
Flandre	Nord	24 à 27
Normandie	Seine-Inférieure	28 à 31
	Eure	32 à 35
	Calvados	34 à 36
	Manche	37 à 38
	Orne	39 à 40

### Tome II. — FRANCE DE L'OUEST

PROVINCES	DÉPARTEMENTS	N° des livraisons
Bretagne	Ille-et-Vilaine	41 à 45
	Côtes-du-Nord	44 à 46
	Finistère	47 à 49
	Morbihan	50 à 52
	Loire-Inférieure	55 à 56
Maine	Mayenne	57 à 58
	Sarthe	59 à 60
Anjou	Maine-et-Loire	61 à 65
Touraine	Indre-et-Loire	64 à 66
Orléanais	Eure-et-Loir	67 à 68
	Loir-et-Cher	69 à 71
	Loiret	72 à 74
Berry	Indre	75 à 76
	Cher	77 à 78
Bourbonnais	Allier	79 à 80

## Tome III. — FRANCE DE L'EST

PROVINCES	DÉPARTEMENTS	N° des livraisons
Champagne	Ardennes	81 à 82
	Marne	83 à 84
	Haute-Marne	85 à 86
	Aube	87 à 89
Lorraine	Meuse	90 à 91
	Meurthe-et-Moselle	92 à 95
	Vosges	94 à 95
Alsace	Haut-Rhin (Belfort)	96
	Franche-Comté	97 à 98
	Doubs	99 à 100
	Jura	101 à 102
Bourgogne	Yonne	105 à 105
	Côte-d'Or	106 à 108
	Saône-et-Loire	109 à 110
	Ain	111 à 112
	Nièvre	113 à 114
	Lyonnais	115 à 118
	Rhône	119 à 120
	Loire	119 à 120

## LIVRAISONS EN COURS DE PUBLICATION

PROVINCES	DÉPARTEMENTS	N° des livraisons
Poitou	Vienne	121 à 123
	Deux-Sèvres	124 à 126
	Vendée	127 à 128
Aunis et Saintonge	Charente-Inférieure	129 à 151
	Charente	152 à 155
	Haute-Vienne	154 à 155
	Corrèze	156 à 157
Guyenne et Gascogne	Gironde	158 à 141
	Dordogne	142 à 144
	Lot	145 à 146
	Lot-et-Garonne	147 à 148
	Tarn-et-Garonne	149 à 150
	Aveyron	151 à 152
	Landes	153 à 154
	Gers	155 à 156
	Hautes-Pyrénées	157 à 158
Béarn	Basses-Pyrénées	159 à 160

## LIVRAISONS EN PRÉPARATION

Marche. — Auvergne. — Languedoc. — Comté de Foix. — Roussillon. — Savoie. — Dauphiné. — Comtat-Venaissin. — Provence, etc.

# Corrèze

## Nom — Situation



OUS-AFFLENT de la Dordogne par la Vézère à laquelle elle s'unit, la *Corrèze* a donné son nom au département. Ce dernier est une des rares circonscriptions de la France empruntant sa dénomination à un cours d'eau qui n'en franchit pas les limites. La Corrèze, en effet, y prend sa source dans l'arrondissement le plus septentrional, celui d'Ussel, traverse en entier celui de Tulle, dont elle baigne le chef-lieu et gagne la Vézère dans le troisième, celui de Brive, dont elle arrose également le chef-lieu. La direction générale de son cours est orientée de N.-E. à S.-O. En le supposant prolongé jusqu'à la pointe N. du canton d'Eygurande, ce cours divise le département en deux parties presque égales et symétriques. En comparant la circonscription territoriale de la Corrèze à une feuille allongée, la rivière d'où elle tire son nom en serait la nervure médiane. Sous le rapport de l'étendue, ce département, qui appartient à la région centrale de la France, occupe le 57<sup>e</sup> rang. Son plus grand axe, de la pointe N.-E. de l'arrondissement d'Ussel à la pointe S.-O. de celui de Brive, mesure 121 kilom.; l'axe de plus grande hauteur, perpendiculaire au premier, n'en mesure que 92, du cours de la Boucheuse au N.-O., au point où la Cère touche le département au S.-E.

Il a des limites naturelles : au N.-O. environ 4 kilom. du cours de la Boucheuse, en la remontant à partir du point de rencontre des trois départements de la Haute-Vienne, de la Dordogne et de la Corrèze ; au N. à peu près 5 kilom. à nouveau de cette même rivière ; le cours de la Combade pendant 5 kilom. ; celui de la Chandouille sur une même étendue ; 5 kilom. du ruisseau de Feyt ; à l'E. le cours encaissé du Chavanon jusqu'à son confluent avec la Dordogne ; le cours de la Dordogne jusqu'au coude qu'elle prononce au N. de Bort, sauf en quelques points où les deux rives lui appartiennent ; 4 kilom. du cours de la Rue ; puis à nouveau la Dordogne, qui coule dans des gorges profondes, jusqu'à la hauteur de Mauriac ; une douzaine de kilom. de la Maronne et le cours inférieur d'un petit affluent, le ruisseau de la Bedaine ; au S. 20 kilom. du cours de la Cère, la Dordogne à deux reprises encore sur un tout petit parcours ; à l'O. enfin, la Vézère jusqu'à 2 kilom. en amont de Terrasson ; quelques kilom. de petits ruisseaux, affluents de l'Auvezère et 2 kilom. de la Haute-Auvezère. Il est borné au N.-O. par le département de la Haute-Vienne, au N. par celui de la Creuse, au N.-E. par celui du Puy-de-Dôme, au S.-E. par celui du Cantal, au S. par celui du Lot, au S.-O. enfin par celui de la Dordogne.

Il a été formé en 1790 des territoires appartenant au Limousin (*Bas-Limousin*).

## Histoire

Les fouilles nombreuses pratiquées dans les grottes naturelles des environs de Brive, notamment au Puy de Lacan, près de Malemort, dans le vallon de Planche-Torte au S. de Brive, à la station de Chez-Pourret au plateau de Bassalair, ont surabondamment prouvé l'existence de l'homme dans cette région, pendant l'époque quaternaire. Des ossements de renne ont été trouvés mélangés au silex ; les haches en pierre polie étaient

plutôt rares. Les monuments mégalithiques, qui subsistent encore, se rencontrent en plus grand nombre dans les deux arrondissements de Brive et de Tulle que dans celui plus élevé et plus septentrional d'Ussel. A peine peut-on citer dans ce dernier : le dolmen de Combressol, celui de la *Pierre-Péconnière*, à la Mazière-Haute ; les pierres creusées en forme de bassin de Peyrelevade et le kromlech de Feyt; tandis que l'on trouve des dolmens à Altillac (près du hameau de la Borderie), à Espartignac (la *Maison du Loup*), à la Graulière, à Ste-Fortunade (dolmen de Clair-Fage); des pierres mégalithiques à Affieux (pierre avec bassins sur le Puy-Pontou) et dans les bois près d'Uzerche (la *Table du Loup*); des menhirs, à Argentat (*Grave de Roland*), à Seilhac

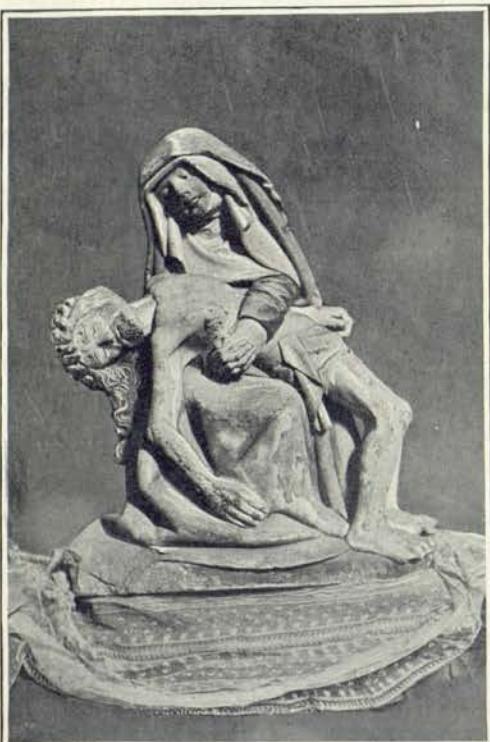
(le Puy des Ferrières), dans l'arrondissement de Tulle; enfin dans celui de Brive, signalons les dolmens d'Aubazine (dolmen en ruines du Bois-Ayretié), de Beynat, la *Cabane des Fées*, près de Brugeilles, d'Estivaux, de Noaillac (en ruines), de St-Cernin-de-Larche (à la Chassagne et à La Palein); le menhir de Saillac (Puy-Ferrier); enfin le kromlech d'Aubazine au Puy de Pauliac. On ne connaît guère non plus de tumuli que dans les deux derniers arrondissements.

On ne sait rien des premières peuplades qui succédèrent aux habitants primitifs des grottes. L'histoire n'a de données certaines que sur les *Lemovices*, que César indique dans ses *Commentaires* comme ayant fourni un contingent de 10000 combattants lors de la lutte finale entreprise par Vercingétorix contre le conquérant romain. Après la chute d'*Alesia*, un chef cadurque, Luctère, vint s'enfermer dans *Uxellodunum* (peut-être Ussel), pour résister à César, qui prit la ville et se vengea de la résistance en faisant couper les mains à tous ses défenseurs. Après la conquête, cette région fit partie de l'Aquitaine. Il reste peu de chose de l'époque

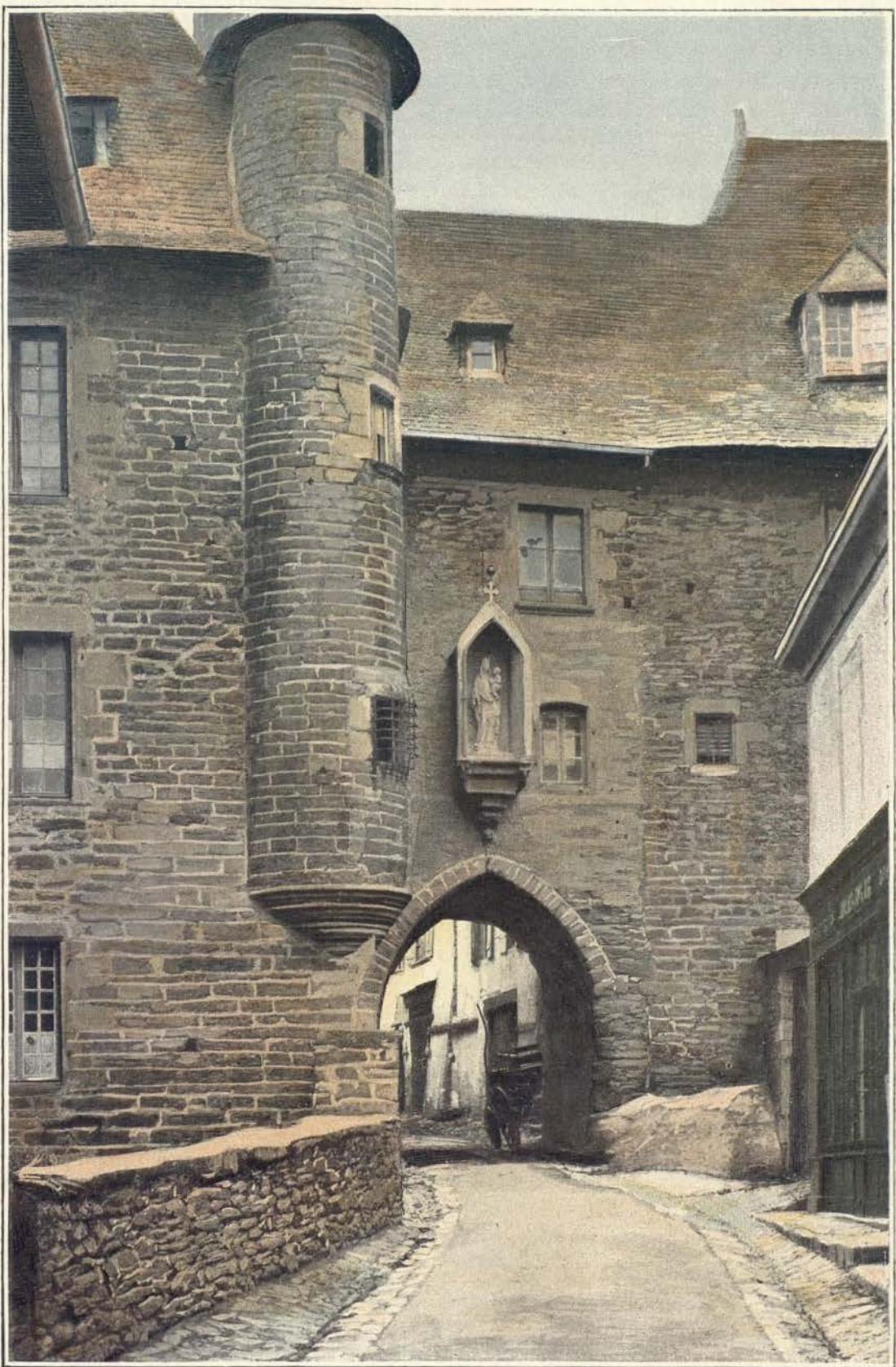
romaine, à peine quelques traces de voies à Aix et à Masseret, des vestiges de camp à St-Rémy et sur le plateau des Ages à Serandon, des substructions gallo-romaines au Pont-Charroux, à Eygurande; une ruine désignée sous le nom d'arènes de Tintignac au cirque de la Geneste, à Naves; une sépulture dans un jardin à Lubersac; les restes d'un monument gallo-romain désigné sous le nom de château des Cars, à Saint-Merd-les-Oussines, sur le plateau de Millevache; enfin une aigle en granit, qui orne la *Place Voltaire* à Ussel et les antiquités trouvées à la station gallo-romaine de Longour, à Argentat.

Le christianisme apparut au III<sup>e</sup> s. dans le pays. Si l'on en croit la tradition, saint Martial y aurait accompli des miracles, notamment à Tulle, et la foi persécutée y aurait produit des martyrs : sainte Ferréole, près de Brive et saint Martin, un espagnol de rang élevé, à Brive même. Au IV<sup>e</sup> s. le grand évêque saint Martin visita la région.

Les Alains et les Vandales d'abord, puis les Wisigoths la ravagèrent. Après la victoire de Poitiers, elle fut incorporée dans les royaumes de Paris et de Soissons. En 584, un



AUBAZINE. — Église. Groupe en pierre.  
(*Mater dolorosa*).



• Gravé et imp. par GUILLOT.

UZERCHE. — Vieille Porte de ville. Côté de l'entrée.

prétendant, fils naturel de Clotaire I<sup>er</sup>, Gondevald ou Gondebaud, se fit proclamer roi à Brive et se fit tuer à *Lugdunum Convenarum* (St-Bertrand de Comminges). Au VIII<sup>e</sup> s. les invasions des Sarrasins et les guerres de la royauté contre les ducs d'Aquitaine ensanglantèrent le pays, qui ne redévoit tranquille que sous Charlemagne. De celle époque, date l'établissement des maisons de Comborn, de Ségur, de Turenne, de Ventadour. A son retour d'Espagne, le grand empereur incorpora la Corrèze à l'Aquitaine, qu'il érigea en royaume (778). Louis le Débonnaire, son fils, le reçut en partage. Ce dernier le légua à son fils, Pépin I<sup>r</sup>, en 817, après le capitulaire d'Aix-la-Chapelle. A sa mort (858), Pépin II lui succéda. Charles le Chauve le confirma en 845 dans cette possession, lui demandant en retour de reconnaître sa suzeraineté. Pépin se rendit indépendant en 850; vaincu par Charles le Chauve, il fut emprisonné à Senlis en 855.

Vers cette époque se place l'invasion normande dont triompha à Estresses, près de Beaulieu, Raoul de Bourgogne.

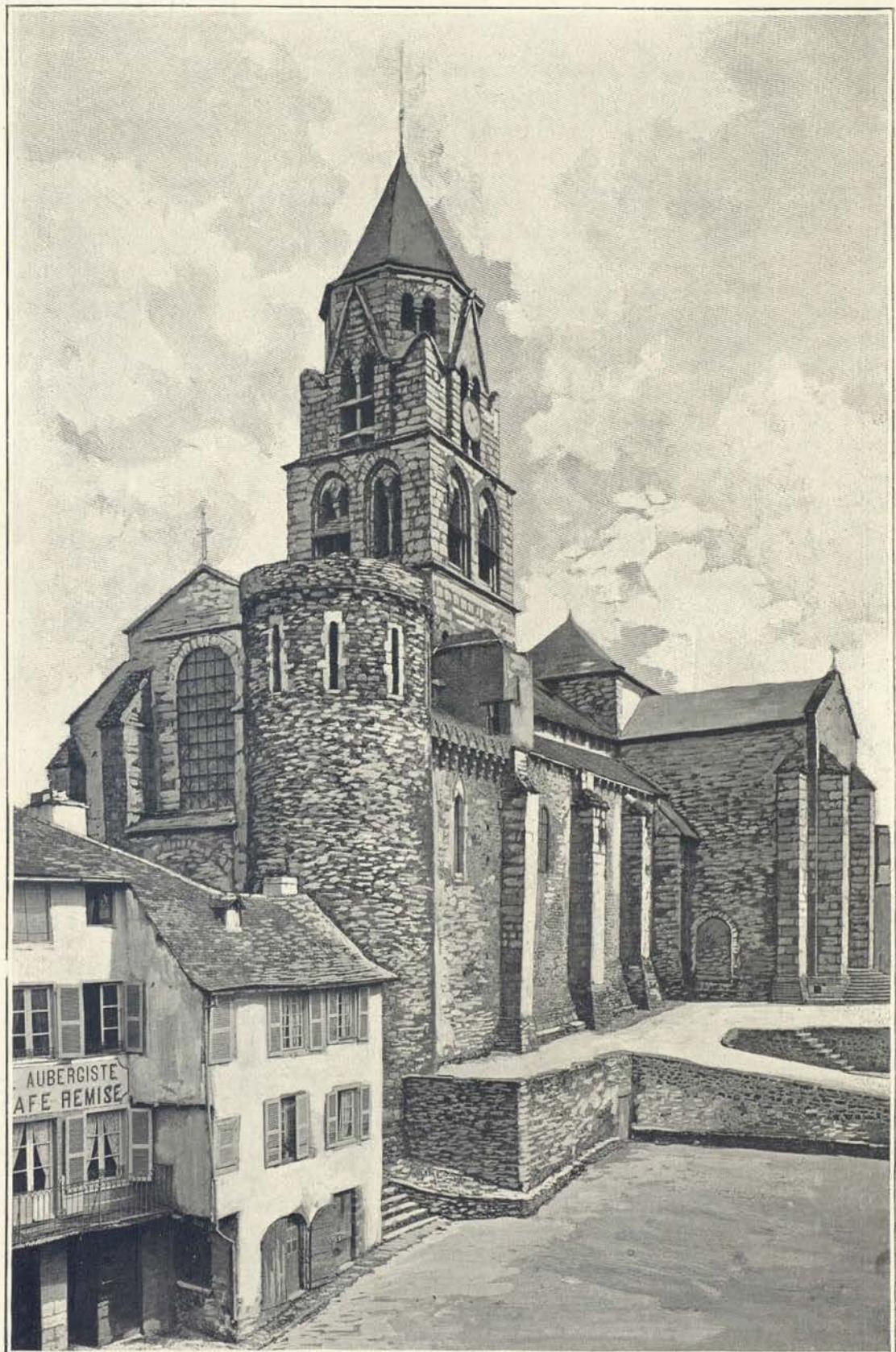
En 855, l'Aquitaine passa aux mains du fils de Charles le Chauve, qui la conserva jusqu'en 865; puis en 877, elle fut rattachée au royaume par Louis le Bègue. Disputée par les comtes de Poitiers et de Toulouse, qui poussaient les seigneurs à la révolte, elle se divisa en un certain nombre de seigneuries indépendantes. Tout rentra dans l'ordre lors du mariage de Louis VII avec Éléonore, fille du duc Guillaume X, et, de nouveau, l'Aquitaine fut rattachée à la couronne. Le divorce d'Éléonore et son mariage avec Henri Plantagenet, duc d'Anjou, qui, en 1155, devint roi d'Angleterre, plaça la province sous la domination anglaise. Le pays resta tranquille pendant un demi-siècle et ne vit les troubles renaitre qu'au moment où Philippe Auguste, appelé par les seigneurs, chassa Jean-sans-Terre d'Aquitaine (1202).

La Corrèze, faisant partie du Limousin, fut rendue avec cette province par Louis IX à Henri III d'Angleterre (1259). Le roi de France agissait ainsi par scrupule de conscience, afin de garder ses autres conquêtes en toute sécurité et rendre durable la paix conclue.

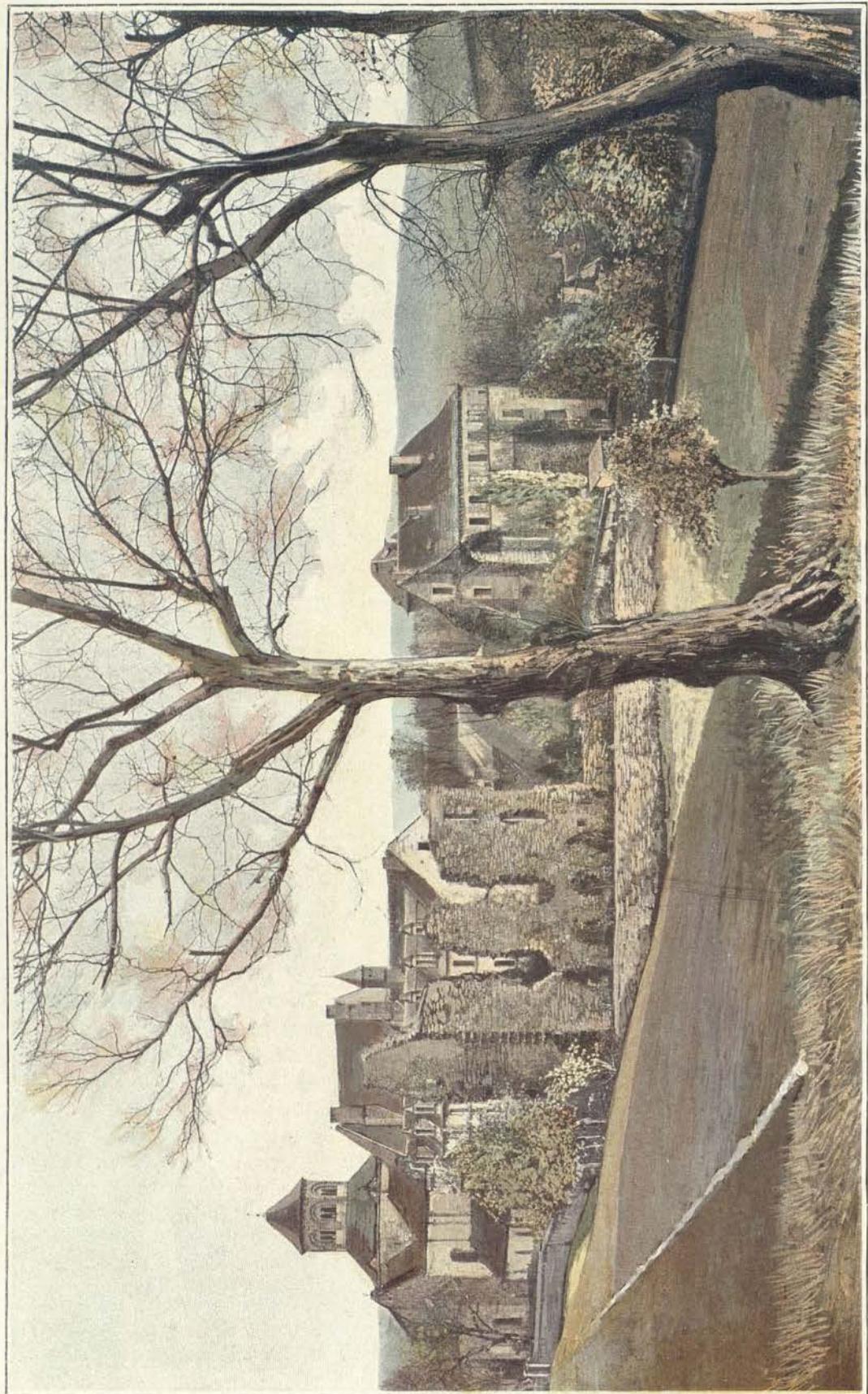
Les abbayes les plus célèbres de la région datent des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. Nous citerons l'abbaye bénédictine de Meymac, fondée en 1085; celle d'Aubazine, qu'établit saint Étienne en 1155; celle de Beyssac, fondée en 1219 par Archambaud VI, vicomte de Comborn. Celles de Beaulieu, de Tulle et de Vigéois remontent aussi au XII<sup>e</sup> s.; enfin celle de la Cellette, au Monestier-Merlines, ne date que de 1448.

La guerre de Cent Ans sema des ruines dans toute la contrée; villes et châteaux furent pris et repris. Tel fut le sort de Tulle en 1369 et de Brive en 1374; la première de ces deux villes avait déjà été occupée par les Anglais en 1346; Ussel fut repris aux Anglais par Duguesclin, qui les chassa de la vicomté de Ségur. Quand le roi Charles VII vint visiter le Limousin en 1441, il ne s'y trouvait plus de soldats anglais. Louis XI y vint aussi en 1465 et s'arrêta à Brive, à Donzenac et à Uzerche. Il retira à Tulle les assises de la sénéchaussée qui y avaient été indument transférées.

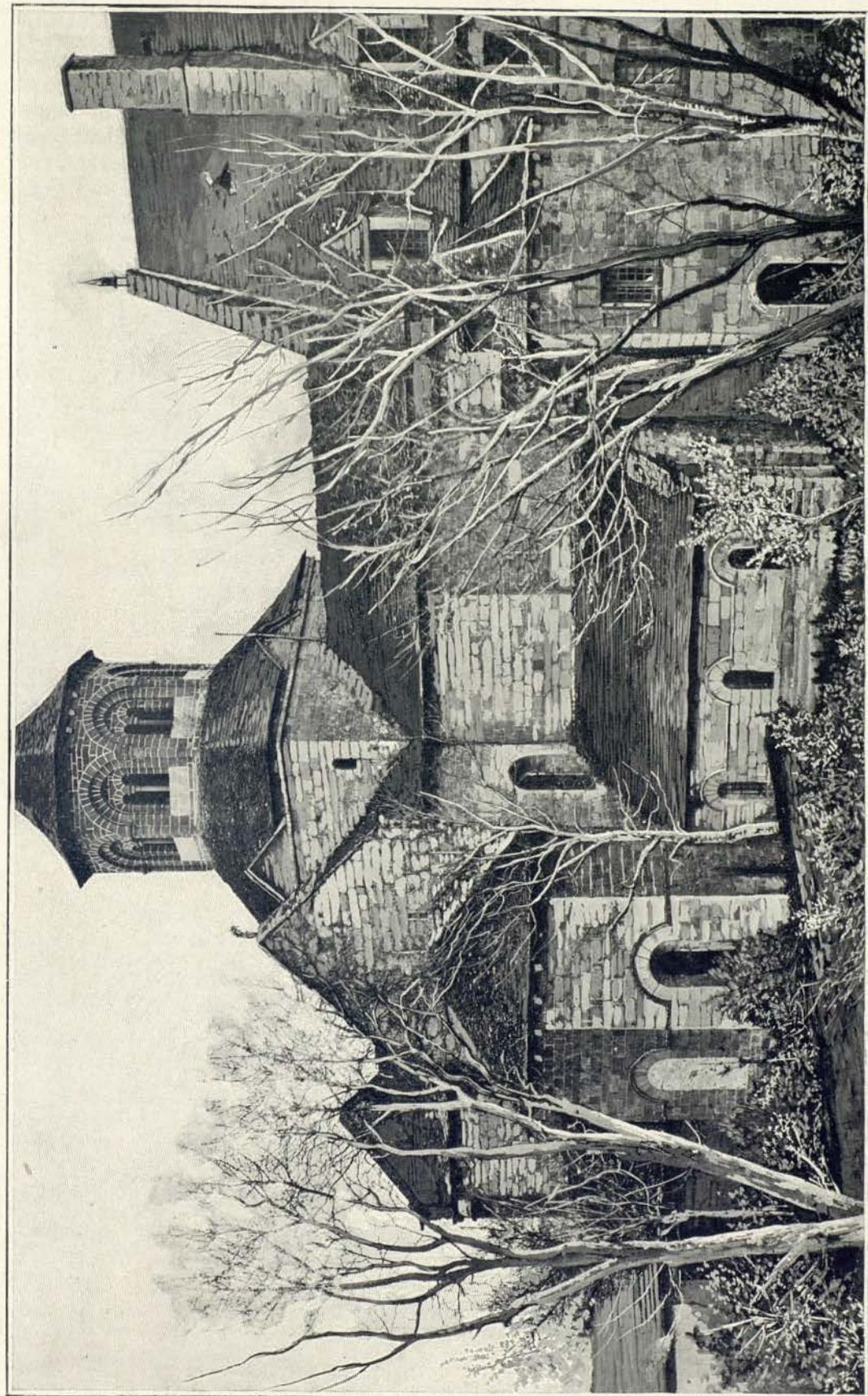
Les guerres de religion eurent aussi leur contre-coup dans la région. Les protestants y furent bientôt en nombre, imitant l'exemple donné par l'un de leurs seigneurs les plus influents, Henri de la Tour, vicomte de Turenne, qui avait, des premiers, embrassé la foi nouvelle. Après leur défaite de Jarnac, en 1569, les protestants occupèrent Juillac, Lubersac, St-Bonnet-la-Rivière. Coligny prit Beaulieu qu'il pilla. En 1577, Brive fut saccagée par les protestants. La même année, le vicomte de Turenne échoua devant Tulle, dont il ne put s'emparer qu'en 1585. Aux maux de la guerre vinrent se joindre ceux de la famine qui désola tout le Limousin. En 1589, Brive se déclara pour Henri IV et tint avec succès contre les Ligueurs. L'abjuration de Henri IV et la sagesse de sa politique ramenèrent le calme dans tout le royaume. La révolte de quelques seigneurs en 1628, aussitôt réprimée par Richelieu, est le dernier épisode de ces guerres.



UZERCHE. — Église. Ensemble S.-O.



AUBAZINE. — Vue d'ensemble de l'ancienne Abbaye.



AUBAZINE. — Ancien monastère. Côté de l'Abside.

Sous la Fronde, quelques troubles éclatèrent à Turenne, lorsque la princesse de Condé vint s'y réfugier (1648) et à Brive, à l'arrivée des troupes que commandait le prince Thomas de Savoie. Ils furent promptement réprimés par le duc de Bouillon.

En 1758, Louis XV acheta la vicomté de Turenne au duc Charles de Bouillon. Ussel, qui du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s. avait été la capitale du duché de Ventadour, fut également rattaché au royaume.

La Révolution, en général bien accueillie, s'y passa sans excès. On ne peut guère signaler que l'assassinat à Tulle d'un jeune officier de cavalerie, M. de Massé.

## Géologie — Topographie

Le département de la Corrèze appartient à la région du Plateau central; il s'appuie à l'E. au massif des monts d'Auvergne et au S.-E. aux monts du Cantal, dont l'isolent les vallées de la Sioule au N.-E. et de la Dordogne au S.-E. Il se relie à l'O. aux monts du



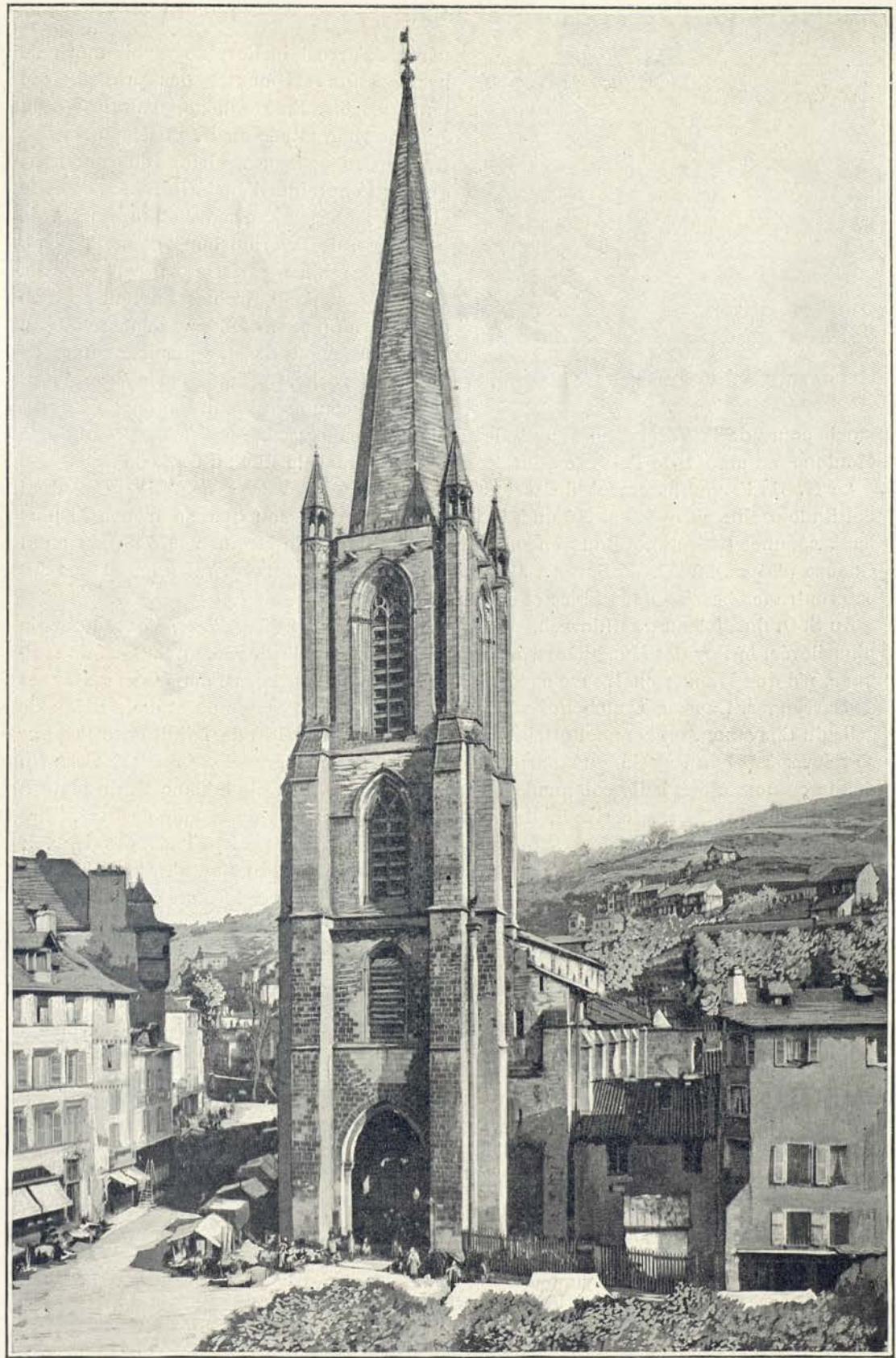
AUBAZINE. — Église. Panneau sculpté dans le chœur.

Limousin et au N. aux monts de la Marche. Il constitue dans son ensemble un plateau mamelonné, très accidenté, découpé par un grand nombre de vallées qui s'orientent de N.-O. à S.-E. dans la partie septentrionale de l'arrondissement d'Ussel et de N.-E. à S.-O. dans le reste du département. Le point culminant se trouve au mont Bessou (984 m.); le point le plus bas (80 m.), est à la sortie de la Vézère du département. Le sens général de la pente est donc dirigé vers le S.-O. et le S.

Il est formé de terrains *primaires* (granit, porphyre), formant une large bande verticale au centre, qu'entourent de tous côtés des schistes cristallins. Dans l'angle S.-O. apparaissent le trias et le permien avec quelques filons de houille.

Les flancs des collines, généralement peu boisés, sont ravinés par les pluies qui tombent fréquemment dans la région et entraînent au fond des vallées le peu de terre végétale recouvrant la roche. Par suite de la nature imperméable de cette dernière, l'eau séjourne en flaques et s'évapore difficilement en raison de l'élévation insuffisante de la température.

C'est donc dans les vallées bien exposées que la végétation se montre puissante et variée. A ce point de vue, le bassin de Brive est remarquable : la vallée fertile et tem-



TULLE. — Cathédrale. Façade O.



AUBAZINE.— Église. Miséricorde d'une stalle.

sur le cours de la Vézère, en amont de Treignac, les *cascades de Gimel*, que forme la Montane en amont de Tulle, le *Saut de la Saule*, que fait la Rue au S.-E. de Bort.

Le N. de l'arrondissement d'Ussel est occupé par le *Plateau de Millevache*, dont l'altitude oscille entre 800 et 900 m. à l'E. C'est au mont Bessou que se trouve le plus haut sommet (984 m.). Citons encore, à côté, le Signal de Meymac (978 m.), le mont Odouze (954 m.), à l'O. de Sornac. C'est autour de ces points qu'a lieu le partage des eaux entre les bassins de la Loire et de la Garonne.

Au S.-O. du Plateau de Millevache se détache la *chaîne des Monédières*, dont la cime la plus élevée, le Puy des Monédières, atteint 920 m. ; le Puy d'Allogne, au S.-S.-E. de Treignac, n'a que 772 m. ; on trouve encore 959 m. au S.-E. de Bugeat, dans les montagnes de Barsanges. Dans la chaîne qui sépare les vallées de la Sarsonne et de la Diège de celle du Chavanon, un sommet atteint 882 m. au N. d'Aix ; l'altitude faiblit ensuite pour se relever à 860 au Puy de Bort, surplombant de 80 m. le plateau des *Orgues de Bort*. On donne ce nom à une belle colonnade basaltique, terminant à pic le flanc S. du plateau et dominant de 450 m. la rive d. de la Dordogne, au-dessus de la ville de Bort. Elles mesurent 1500 m. de longueur sur près de 100 m. de hauteur. De leur base, et mieux, de leur couronnement, la vue plane sur les cimes enchevêtrées du Cantal. On trouverait difficilement dans toute la France centrale un plus beau belvédère pour contempler un panorama plus grandiose. Cette coulée basaltique recouvre une partie du bassin houiller de Monestier-Port-Dieu. Un autre filon se trouve dans la plaine élargie, vers Argentat.

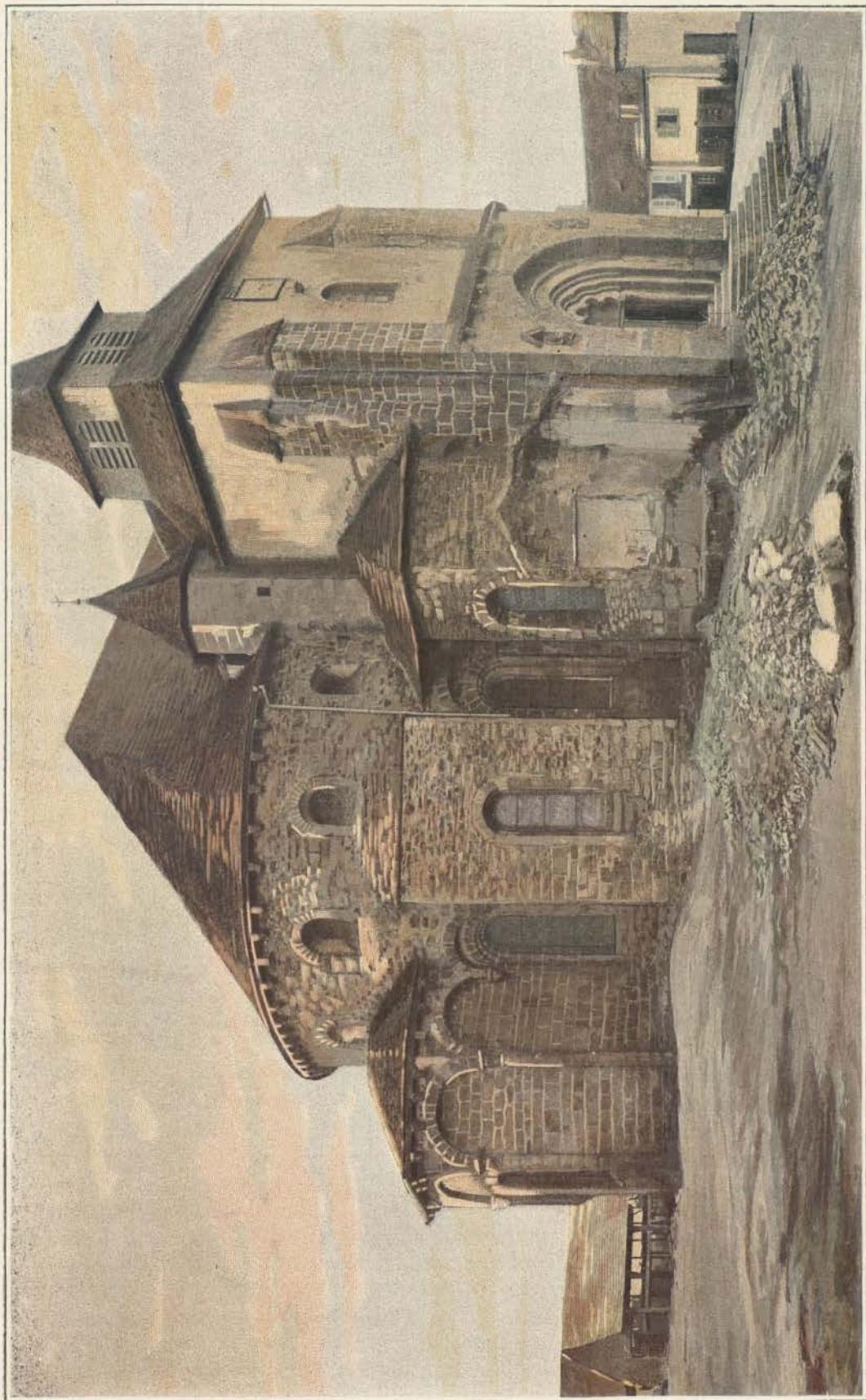
Entre la Dordogne et les jolies vallées de la Maronne et de la Cère, l'altitude des principaux sommets varie entre 500 et 600 m. Dans la partie centrale de l'arrondissement de Tulle, une côte atteint 509 m. au S. de Seilhac ; mais, au N. de Tulle, le point le plus élevé n'est qu'à 421 m. Entre la Vézère et l'Auvezère, le plateau de Lubersac atteint 490 m. au N.-O. d'Uzerche.

## Hydrographie

Deux bassins, celui de la Loire et celui de la Garonne, se partagent, fort inégalement d'ailleurs, les eaux du département.

**Bassin de la Loire.** C'est par la Vienne , AUBAZINE.— Église. Miséricorde d'une stalle.



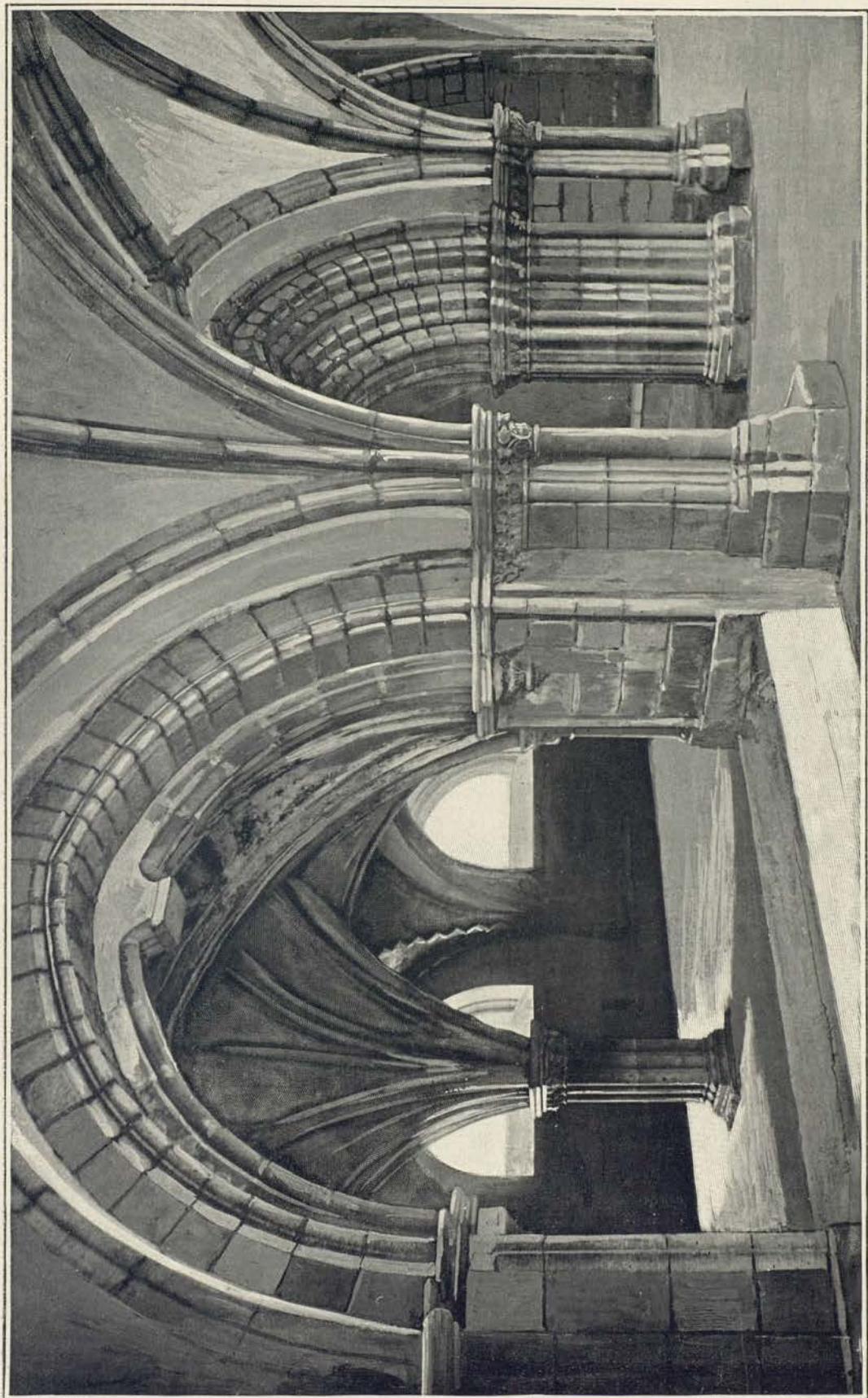


VIGEOIS. — Église. Abside et transep.

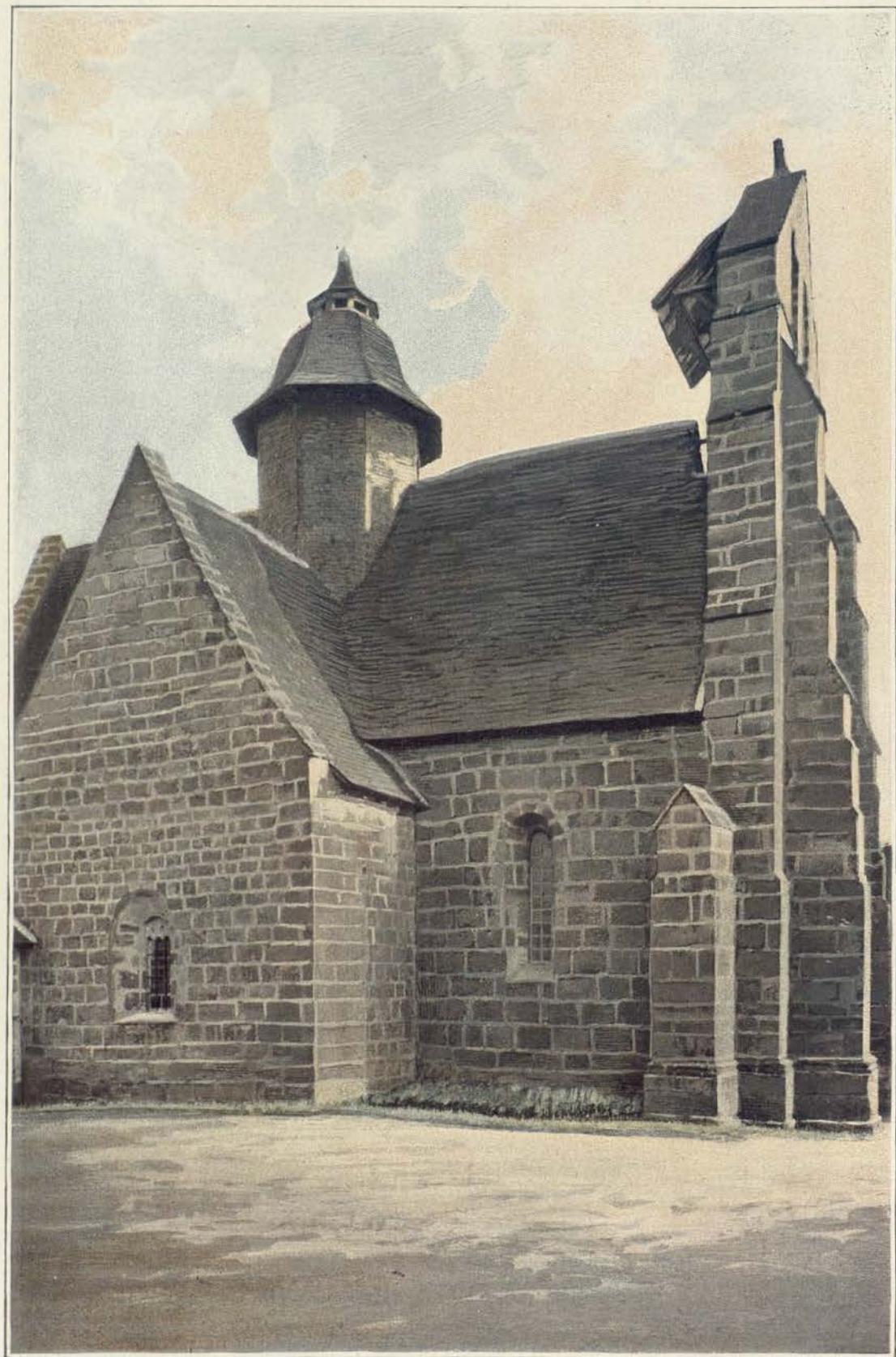
que ce fleuve draine les eaux d'une très faible partie de l'arrondissement d'Ussel. La Vienne naît à 858 m. dans le plateau de Millevache, à l'O. du mont Odouze, accrue presque immédiatement d'une seconde branche un peu plus occidentale, issue du même plateau. Elle y recueille : (rive d.) la *Chandouille*, puis quitte par 550 m. le département, hors duquel elle se grossit (rive g.) de la *Celle* et de la *Combade*, rivières qui ne possèdent en Corrèze que leur source et leur cours supérieur.

**Bassin de la Garonne.** C'est par la *Dordogne*, soit directement, soit indirectement, que la plus grande partie des eaux du département gagne le bassin de la Garonne. La *Dordogne*, qui descend du Puy de Sancy, dans le département du Puy-de-Dôme, commence à toucher celui de la Corrèze au confluent du *Chavanon*, par un peu moins de 550 m. Elle ne lui abandonne tout d'abord que sa rive d., coule dans la direction N. à S., l'isolant des départements du Puy-de-Dôme d'abord et du Cantal ensuite, devient corrézienne par ses deux rives, un peu en amont de Bort et, pendant quelques kilom. seulement, car à peine s'est-elle doublée de la *Rue*, en aval de Bort, qu'elle sert de limite commune aux deux départements du Cantal et de la Corrèze. Au pied des Orgues de Bort, elle fait un coude très prononcé vers l'O. et le N.-O. et descend dans des gorges profondes, étroites à ce point qu'il n'y a de place que pour elle. A son confluent avec le ruisseau de l'*Artaud*, par un détour soudain, elle reprend sa direction première vers le S., pendant une quinzaine de kilom., incline vers le S.-O. à la hauteur de Mauriac, devenant tout à fait corrézienne, coule de nouveau à l'O., puis encore au S.-O. jusqu'à sa sortie du département. Dans cette dernière partie de son cours, elle laisse la Roche-Canillac à 4 kilom. de sa rive d., baigne Argentat, où son lit s'élargit, puis Beaulieu, redevient un instant limite, puis quitte enfin le département par environ 100 m., ayant parcouru en Corrèze à peu près 155 kilom., dont 75 seulement par ses deux rives.

Dans le département, elle reçoit : (rive d.) le *Chavanon*, formé de la réunion de la *Ramade* et de la *Miousette* venues de la Creuse et du Puy-de-Dôme, qui sert de limite au département et qui recueille (rive d.) le *ruisseau d'Eygurande* et la *Barricade*; — (rive d.) le *Doynon*, puis le *torrent du Lys* ou de *Lidt*, qui forme une belle cascade; — (rive g.) la *Rue*, qui, avant de gagner la Dordogne en aval de Bort, forme la jolie cascade du Saut de la Saule; — (rive d.) la *Diège*, formée de deux branches, la *Diège de Sornac*, qui descend du versant oriental du plateau de Millevache, s'accroît de nombreux ruisseaux, laisse Sornac à 1500 m. de sa rive g. et s'unit à la *Diège de la Courtine*, née dans la Creuse et qui se gonfle aussi de plusieurs petits torrents; ainsi constituée, la *Diège* se dirige vers le S., frôle Ussel par sa rive g., absorbe (rive g.) la *Sarsonne*, qui par sa rive d. touche presque également Ussel, puis la *Gane*; — (rive d.) l'*Artaud*; — (rive d.) la *Triousonne*, dont le cours est parallèle à celui de la Diège et qui laisse Neuvic à moins de 2 kilom. de sa rive d.; — (rive d.) la *Luzège* qui sourd au pied du Bessou, arrose Meymac, se gonfle (rive d.) du *Pont-Rouge* où tombe la *Vigne*, qui coule au bas du promontoire à pic portant les ruines imposantes du château de Ventadour, ancienne forteresse limousine des plus considérables, absorbe (rive g.) le *Vianon* et passe tout près de Lapleau, dans de superbes gorges boisées, avant de tomber dans la Dordogne, qui vient de contourner l'abbaye de Valette; — la *Sombre* ou *Solombre*; — (rive g.) la *Glane de Servières* ou *Glény* et le *Teilhet*; — (rive d.) le *Doustre*, qui naît au N.-O. d'Égletons, traverse l'étang Grand, écoule les eaux de celui de Gros, recueille (rive g.) le *ruisseau des Gagnoux*, (rive d.) le trop-plein des étangs de Prévôt et Ferrier, passe au pied de la Roche-Canillac et coule dans des gorges extrêmement pittoresques; — (rive d.) la *Souvigne*, accrue (rive d.) de la *Franche-Valonne* et qui finit dans la Dordogne, à 1 kil. en aval d'Argentat; — (rive g.) la *Maronne*, originaire du Cantal, qu'elle



TULLE. — Cloître, à droite de la Cathédrale.

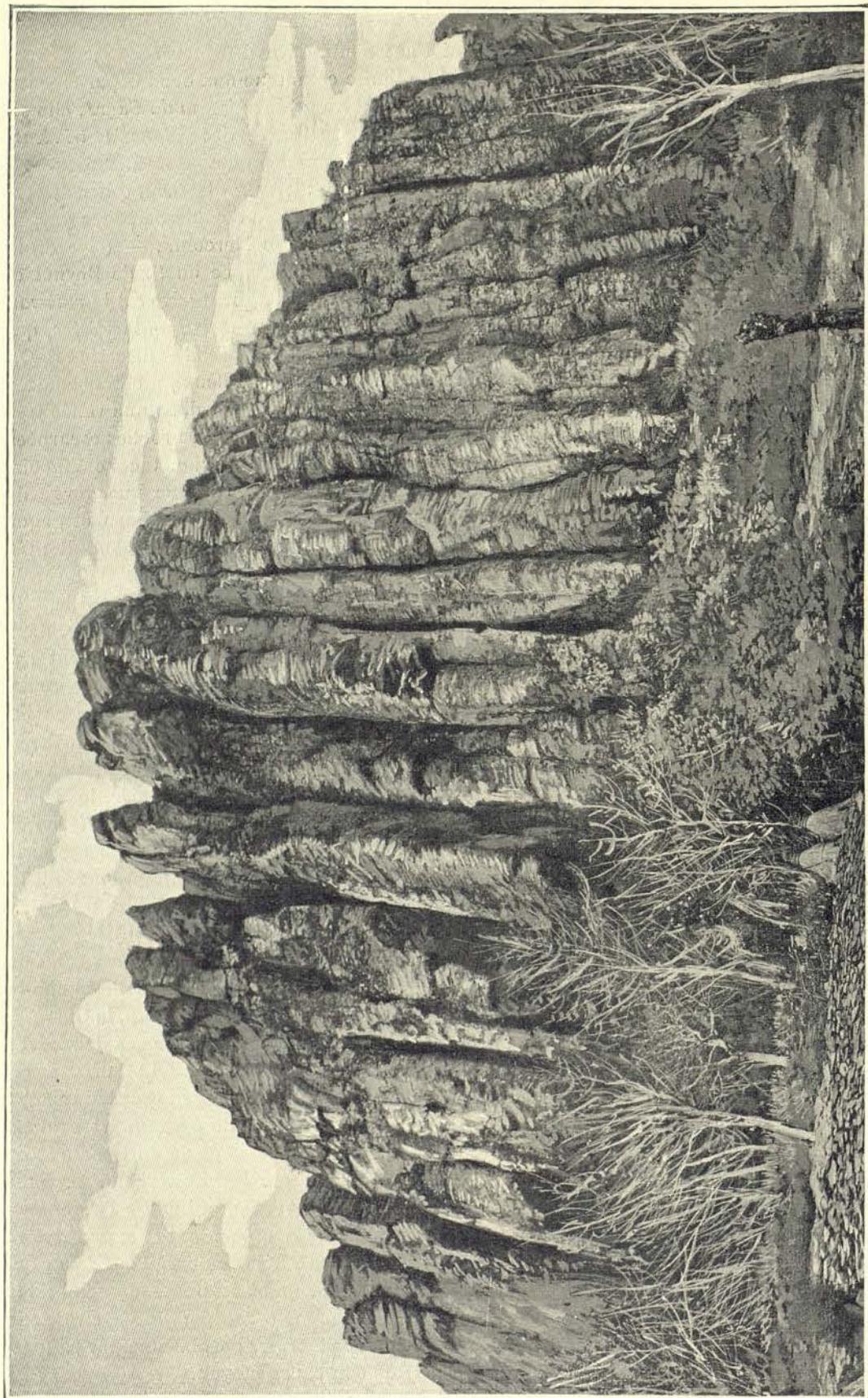


SAINT-CYR-LA-ROCHE. — Église. Ensemble N.

sépare du département de la Corrèze et qui s'augmente (rive d.) du *ruisseau de Rioux-Tort*, (rive g.) de celui de la *Bedaine*, servant de limite commune aux deux départements du Cantal et de la Corrèze et dans lequel tombe (rive g.) le *ruisseau du Cayre*; elle se replie ensuite dans d'étroits défilés et s'augmente encore (rive d.) de la *Glane de St-Privat*, qui traverse un étang; — (rive d.) la *Ménoire*, qui se termine en amont de Beaulieu.

En dehors du département, la Dordogne reçoit encore : (rive g.) la *Cère*, qui n'appartient que par sa rive d. au département de la Corrèze; cette rivière coule dans des gorges charmantes et se grossit (rive d.) du *Deyroux*, qui arrose Mercoeur; — (rive d.) le *ruisseau de Paisou*; — (rive d.) la *Sourdoire*, qui prend naissance au S. de Beynat et s'accroît (rive d.) du *Maumont*; — (rive d.) la *Tourmente*, où tombent (rive g.) le *ruisseau de Ligneyrac* et, hors du département, le *ruisseau de Meyssac*; — (rive d.) la *Vézère*, qui descend du plateau de Millevache, traverse l'étang des Oussines, prend la direction S.-O., laisse Bugeat à quelques centaines de mètres de sa rive g., décrit deux grands méandres avant de former la cascade du Saut de la Virole, traverse Treignac dans une vallée très profonde et, en aval de cette ville, franchit un défilé superbe entre des roches escarpées qu'encadre une verdure luxuriante, contourne la pittoresque Uzerche, touche Vigeois, laisse à peu de distance de sa rive d. la Chartreuse de Glandier, traverse une gorge de plus en plus sauvage, coule au pied des ruines du vieux château de Comborn et gagne le site ravissant de Saillant, au-dessous duquel elle quitte le défilé qui la conduit près d'Allassac; puis, sa vallée s'élargit, et, à la hauteur de Brive, elle décrit un arc de cercle qui lui fait prendre la direction de l'O. en baignant Larche; en aval de cette ville, elle sert de limite commune au département de la Corrèze et à celui de la Dordogne, dans lequel elle pénètre un peu en amont de Terrasson. Son cours dans le département est de 125 kilom. sur 192 de longueur totale. Ses affluents sont : (rive g.) le *Longueyroux*, qu'elle recueille en amont de Bugeat; — (rive d.) la *Soudaine*; — (rive d.) le *Bradascou*, où tombent (rive d.) le *Ganaveix* et le *ruisseau de la Forge*; — (rive g.) le *Brézoux* qu'alimentent des étangs proches de Seilhac; — (rive d.) la *Loyer*, qui a sa source à l'E. de Lubersac, descend vers le S. et recueille par sa rive d. le *Rouchat*, la *Sagne*, le *Sarget* et le *Louzeix*, en traversant une fertile vallée; — (rive g.) la *Corrèze*. Cette rivière qui prend sa source à 889 m. à l'O. de Meymac, sur le plateau de Millevache, se grossit (rive d.) de la *petite Corrèze* ou *Corrèze occidentale*, se dirige vers le S.-O. en longeant le versant oriental des Monédières, baigne le bourg de Corrèze, s'augmente (rive d.) de la *Vimbelle* grossie (rive d.) de l'*Ouige*, traverse Tulle où elle recueille (rive d.) la *Solane*, puis, en aval de cette ville, reçoit : (rive g.) la *Montane*, qui forme la série des cascades de Gimel et se grossit (rive g.) de la *Valouse*; — (rive d.) la *Rouanne*, dans laquelle tombe le *Coyroux* qui glisse, à travers une gorge charmante, au pied d'Aubazine; enfin, la Corrèze, avant de traverser le faubourg situé au N. de Brive, se gonfle encore sur ses deux rives des eaux que lui apportent plusieurs ruisseaux et, au delà de Brive, (rive d.) du *Maumont*, qui baigne Donzenac et recueille (rive d.) le *Clan*. Après la Vézère, la Corrèze reçoit : (rive g.) la *Couze*, qui disparaît souterrainement pendant près de 4 kilom. et sourd à nouveau au puits de Blagour, pour s'accroître encore du *Sorpt* et de la forte source de la *Doux*, qui entoure le cirque de St-Cernin-de-Larche; ainsi grossie, elle traverse Larche; — (rive d.) la *Logne*; — hors du département, (rive d.) l'*Elle*, qui naît à l'O. d'Ayen.

En outre, la Dordogne reçoit par l'un de ses plus forts affluents, l'*Isle*, une rivière qui coule à l'extrême N. de l'arrondissement de Brive, l'*Auvezère* ou *Haute-Vézère*, qui a sa source dans le département de la Haute-Vienne, presque à la limite de celui de la Corrèze, dans lequel elle pénètre aussitôt, laisse Lubersac à 2 kilom. de sa rive g. et s'augmente, hors du département, (rive d.) de la *Boucheuse*, corrézienne par sa naissance à peine et par quelques kilom. seulement de son cours moyen.



BORT. — Roches basaltiques au N. de la ville, dites les « Orgues ».

La Géographie pittoresque et monumentale de la France se vend également par **Fascicules**. Voici le détail des fascicules parus :

1 <sup>er</sup> Fascicule : <b>Paris</b> et le département de la Seine . . . . .	4 fr. 50
2 <sup>e</sup> — <b>Ile-de-France</b> : Seine-et-Oise, Seine et-Marne, Oise, Aisne.	6 fr. 50
3 <sup>e</sup> — <b>Picardie, Artois, Flandre</b> : Somme, Pas-de-Calais, Nord.	6 fr. 50
4 <sup>e</sup> — <b>Normandie</b> : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne.	8 fr. 0
5 <sup>e</sup> — <b>Bretagne</b> : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . .	10 fr. 0
6 <sup>e</sup> — <b>Maine, Anjou</b> : Mayenne, Sarthe, Maine-et Loire. . . . .	4 fr. 50
7 <sup>e</sup> — <b>Touraine, Orléanais</b> : Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret. . . . .	7 fr. 0
8 <sup>e</sup> — <b>Berry, Bourbonnais</b> : Indre, Cher, Allier. . . . .	4 fr. 0
9 <sup>e</sup> — <b>Champagne</b> : Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. . . . .	6 fr. 0
10 <sup>e</sup> — <b>Lorraine, Belfort</b> : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . .	4 fr. 50
11 <sup>e</sup> — <b>Franche-Comté</b> : Haute-Saône, Doubs, Jura . . . . .	4 fr. 0
12 <sup>e</sup> — <b>Bourgogne</b> : Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain. . . . .	6 fr. 50
13 <sup>e</sup> — <b>Nivernais, Lyonnais</b> : Nièvre, Rhône, Loire. . . . .	5 fr. 0
14 <sup>e</sup> — <b>Poitou</b> : Vienne, Deux-Sèvres, Vendée . . . . .	5 fr. 0

**Pour paraître à la suite :**

15 <sup>e</sup> Fascicule : <b>Aunis, Saintonge, Angoumois et Limousin</b> : Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze. . . . .	6 fr. 0
Etc., etc.	

*Envoi franco contre mandat-poste.*

**EN VENTE :**

Les trois premiers volumes de la Géographie : **FRANCE DU NORD**, **FRANCE DE L'OUEST** et **FRANCE DE L'EST**.

Prix de chaque volume. Broché . . . . .	25 fr. 0
Relié 1/2 chagrin, plats toile, tranches dorées. . . . .	32 fr. 0
Reliure spéciale d'amateur, dorure en tête et coins. . . . .	35 fr. 0

On peut souscrire soit par **dix livraisons** en envoyant un mandat de **Six francs** à l'éditeur E. Flammarion, rue Racine, 26, à Paris, soit par **volume**, en adressant un mandat de **vingt-cinq francs**.

Les séries de dix livraisons ou les volumes sont envoyés **franco** au fur et à mesure de leur apparition.

EN VENTE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

## Guides Flammarion

Publiés sous la direction de M. A. SAUVERT

Chacun de ces guides contenant un itinéraire par route et par chemin de fer est illustré de nombreuses vues photographiques et de plans de ville, il contient en outre une carte routière et un profil exact du chemin à parcourir, etc...

Guides parus :

Paris. 1 volume avec plan et indicateur des rues . . . . .	1 fr. »
Paris à Vernon, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Vernon à Rouen et Trouville, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Rouen, Le Havre, Dieppe et le Tréport, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Trouville, Plages normandes, Cherbourg, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à Chartres, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à Caen, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à Étampes, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Étampes à Orléans et à Beaugency, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Beaugency à Tours, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à Fontainebleau, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à la Ferté-sous-Jouarre, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Paris à Beauvais, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Toulon à Cannes, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Cannes à Nice et à Menton, 1 volume . . . . .	1 fr. »
Nice et environs et Nice à Puget-Théniers, 1 volume . . . . .	1 fr. »

Chaque Guide est envoyé franco contre 1 franc en mandat ou timbres-poste.

Collection des

## Guides-Boussole

FORMAT IN-16 CARTONNÉ TOILE

Les **GUIDES-BOUSSOLE** obtiennent auprès du public un succès toujours croissant. Conçus dans un esprit pratique essentiellement clair et précis, ils donnent aux voyageurs ou aux touristes tous les renseignements utiles pour un voyage ou une villégiature, sur les hôtels, les moyens de locomotion, la visite des monuments, les curiosités, les musées, etc... Ces renseignements ont été recherchés avec un soin des plus scrupuleux. Chaque guide est illustré de nombreuses gravures, cartes et plans de ville; une boussole placée dans un des angles du guide permet de se diriger sans hésitation aucune dans les villes les plus importantes.

Sont parus :

Paris et ses environs, 1 volume . . . . .	2 fr. »
La Normandie et ses plages, 1 volume . . . . .	2 fr. 50
Bretagne, Basse-Bretagne et leurs plages, 1 volume . . . . .	2 fr. 50
La Touraine et l'Anjou, les Châteaux de la Loire, 1 volume . . . . .	2 fr. »
Marseille à Vintimille, 1 volume . . . . .	2 fr. »
Golfe de Gascogne et Pays de Pau, 1 volume . . . . .	2 fr. »
Algérie, Tunisie, 1 volume . . . . .	2 fr. »

Envoi franco contre mandat-poste.